



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |    

CONSULTATION EN VUE DE LA RECHERCHE D'UN PARTENAIRE SPECIALISÉ POUR LES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS DESTINÉES AUX ENFANTS DANS LE CADRE DES VACANCES DE NOEL 2021 ET DE FEVRIER 2022

I PRÉAMBULE

Afin d'améliorer l'attractivité et l'accueil de nos visiteurs dans la station, ainsi qu'aider au développement de l'activité commerciale, Le Touquet & CO par le biais de son office de commerce, souhaite la mise en place d'un service d'animations et d'activités à l'attention des visiteurs de la station à l'occasion des vacances de Noël 2021 et Février 2022.

L'objectif est d'offrir un réel service qualitatif d'animations et de garderie aux enfants afin de « libérer » les parents pour qu'ils puissent profiter des activités sportives ou de loisirs et/ou de shopping proposées par la station.

Dans ce cadre, Le Touquet & CO lance une consultation pour trouver un partenaire pour accueillir les enfants, et leur offrir des animations qualitatives.

II DESCRIPTIF

Ce service d'animations et de garderie (sous la forme d'ateliers ludiques, sportifs et créatifs) sera proposé :

- du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 inclus,
- du 5 au 21 février 2022 inclus ;

Et selon l'amplitude horaire suivante : de 9h à 13h et de 14h à 18h minimum

III CAHIER DES CHARGES

Étant entendu que le prestataire sélectionné devra remplir les critères d'attribution suivants :

- Mettre en place un protocole sanitaire strict visant à prendre toutes les dispositions afin de protéger les participants dans le contexte Covid-19 que nous connaissons
 - Proposer une amplitude horaire minimum de 9h à 13h et de 14h à 18h minimum ;
 - Accepter les enfants âgés au minimum de 3 ans à 10 ans ;
 - Proposer des possibilités d'inscription à la semaine, à la journée et à la demi-journée ;
 - Proposer un tarif dégressif pour les inscriptions effectuées par l'un des hébergeurs de la station afin d'encourager nos hôteliers à s'approprier ce service également ;
 - Assurer lui-même la gestion des inscriptions et les encaissements ;
 - Proposer des plages horaires variant les activités collectives, sportives ou créatives ;
 - Disposer d'un matériel d'animation homologué selon les normes en vigueur pour l'accueil du jeune public (notamment pour le matériel spécifique type structures gonflables, toboggan, trampoline...)
 - Fournir les diplômes d'encadrements et d'animation des animateurs placés sous son autorité ;
 - Fournir l'attestation d'assurance couvrant l'activité ;
 - Fournir une attestation à jour des cotisations URSSAF ;
 - Proposer dans la mesure du possible un programme d'animations en lien avec le thème des vacances décidé par Le Touquet & CO;
 - S'acquitter d'un tarif de location de salle de 1100 € H.T pour la location de la salle Bascoulergue.
- Les intervenants seront tenus d'adopter une posture participant à la valorisation de l'enfant. Ils construiront leurs activités comme des espaces d'échanges et de convivialité.



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |    

IV ÉTAPES ET PROCÉDURES DE LA CONSULTATION

Le dossier de candidature est à envoyer pour le lundi 6 Décembre 2021 à 12h00 dernier délai à l'adresse suivante :

Le Touquet & CO
Hôtel de Ville – Boulevard Daloz
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

Sous format électronique à l'adresse suivante : anna.lherbier@letouquet.com

Les offres arrivées sur d'autres adresses mail ne seront pas prises en considération.

Date de réception des offres :

Le comité de sélection des offres apportera une réponse aux candidats pour le lundi 13 Décembre 2021.

Critères d'appréciation lors de l'étude des dossiers (notés sur 100 points) :

Qualité pédagogique (critère noté sur 50 points);

Caractère innovant des activités et animations (critère noté sur 20 points) ;

Les références et expériences acquises sur des activités similaires (critère noté sur 20 points) ;

Appréciation des tarifs proposés par le prestataire en corrélation avec la prestation proposée (critère noté sur 10 points).

Le 16 novembre 2021

Le Directeur du Touquet & Co

Matthieu GRESSIER

